

4

# "Contacts"

N° 144  
2ème Trimestre 1965



Adhérent à l'Union des Journaux d'Entreprise de France.  
Imp. J. Girold, Schirmeck

Le Directeur de la publication :  
J. KLEINKNECHT

REVUE DES  
ETABLISSEMENTS STEINHEIL-DIETERLEN  
G. Marchal Fils  
ROTHAU (Bas-Rhin)

Ont participé à la rédaction de cette revue :

Pour le texte : Mmes KOENIGUER  
LOUX  
Mlle PINKÉLE  
MM. MAIGNANT  
BIRGHOFFER  
CHARLIER  
CONEDERA  
L. DELIGNY  
HARBOURG  
HENLE  
HOLVECK  
HUTT  
Dr. JACQUEL  
MERCIER  
MULLER  
OBERGFELL  
SCHEIDECKER  
TROTZIER

Pour les photos : M. HENLE

Certains clichés nous ont été obligeamment prêtés  
par les « Dernières Nouvelles d'Alsace ».

## ÉDITORIAL

En relisant les derniers numéros de notre journal je m'aperçois que le dernier « Contacts » avec vous remonte déjà au 4<sup>e</sup> trimestre 1964.

Dans un éditorial un peu long je faisais avec vous le point de la situation de notre branche, donc de notre entreprise, en m'efforçant de trouver des éléments de confiance à l'approche d'une crise grave que nous sentions se préciser.

Que s'est-il passé depuis ?

Nous sommes entrés dans une période extrêmement difficile au cours de laquelle les soucis de tous ordres ne nous ont pas été épargnés. Nous avons dû, non seulement stabiliser notre activité, mais réduire nos horaires en ayant attendu le plus longtemps possible pour appliquer ces mesures de sauvegarde générale.

J'ai eu l'occasion au cours des réunions du Comité d'Entreprise d'une part, des délégués du personnel d'autre part, d'exprimer le point de vue de la Direction sur ces problèmes. Pour maintenir nos horaires en filature et tissage en particulier, nous avons dû accepter des marchés d'exportation en écreu car la vente en tissu fini et en tissu écreu sur le marché français était tellement ralentie que les problèmes de débouchés se posaient à nous.

Heureusement cette situation dont le prolongement risquait de mettre en péril toute l'activité textile française a été pour nous de faible durée. Mais n'en concluez pas que la crise est passée, elle se prolonge à cause des prix très bas et non rémunérateurs auxquels l'industrie textile vend difficilement ses produits. Il s'est traité en Allemagne, en particulier, et aussi en Angleterre des milliers de pièces d'écreu et seuls ces débouchés extérieurs ont évité la fermeture de la majorité des usines des Vosges. Il s'agit surtout d'exportation d'écreus qui, bien évidemment, vont être transformés par des usines de manutention comme la nôtre, dans les pays importateurs. Ces tissus vont nous concurrencer très directement sur nos propres marchés. Nous ne sommes donc pas au bout de nos peines et si le marché français représente un très grand pourcentage de nos ventes il faut continuer notre effort à l'exportation et penser plus que jamais marché commun. A ce sujet d'ailleurs, il faut dire que nous avons pu maintenir nos ventes de tissus finis à l'exportation et c'est un signe très encourageant.

Dans quelques jours notre firme sera présente pendant toute une semaine à l'Interstoff de Francfort. Nous exposerons dans notre stand l'ensemble de nos fabrications. Nos représentants d'Allemagne seront là pour recevoir nos clients avec notre agent général à l'exportation et notre directeur commercial, Monsieur Beltzung.

Monsieur Kleinknecht et moi passerons toute une journée sur place car l'ampleur de cette manifestation en fait l'exposition textile la plus importante en Europe.

Actuellement, pour nous, la crise paraît partiellement surmontée. Nous avons beaucoup de travail, presque trop, mais les commandes sont à exécuter dans un délai si court que souvent, pour ne pas dire tous les jours, nous ne savons quel ordre de priorité adopter. Malgré le développement de notre puissance industrielle nous ne sommes pas en mesure de satisfaire toutes les demandes de nos

clients. Il faut améliorer encore notre productivité car les commandes non livrées ne se rattrapent pas. Il y a une explication à cette situation qui peut paraître anormale. Nos clients confectionneurs, les grandes chaînes de distribution ont réduit leurs achats dans des proportions souvent très importantes. Ils ont, en plus, même pour ces quantités réduites, attendu le dernier moment pour passer leurs ordres. Il est bien connu que « les achats ne se font jamais à la baisse ». De notre côté, pour éviter le pire, nous avons accepté beaucoup de commandes diversifiées comptant pour négligeables toutes les difficultés techniques. Aujourd'hui nous ne pouvons renier nos engagements car le maintien de notre activité est dû à ces nouveaux débouchés. Même ralenti, ce rythme, à la manutention en particulier, a été suffisant pour attendre précisément des temps meilleurs et reprendre notre marche en avant. Cette perspective est aujourd'hui réalisée et vous avez pu voir depuis quelques jours des travaux d'aménagement et de construction. Ceux-ci en effet avaient été ajournés alors que le montage du matériel neuf se poursuivait partout ailleurs, à la filature avec les peigneuses modernes, à la manutention, avec une nouvelle rame, des calandres spéciales, un blanchiment au large sous tension, etc. . .

Le bâtiment qui avait autrefois abrité le vieux blanchiment, le point de départ sans doute de toute la manutention a cédé lui aussi devant les bulldozers et du « grand bureau » nous avons pu voir les camions débayer très vite une surface que nous allons immédiatement aménager à la suite de l'atelier d'impression.

Nous aussi, voyez-vous, pratiquons la politique de l'escalade en faisant des enquêtes pacifiques sur les rares espaces utilisables. Elle va nous permettre de prendre des marchés économiques et d'asseoir aussi plus solidement encore notre position.

Nous avons eu à Rothau, il y a trois semaines, la réunion générale de nos représentants. Nous leur avons remis la collection d'été 1966. Mais déjà des gens qualifiés de la profession avaient bien voulu nous dire qu'elle était la meilleure que nous ayons jamais réalisée. Cela fait évidemment plaisir à tous ceux qui ont travaillé à sa création artistique puis à sa réalisation matérielle mais pour moi cela me réjouit tout simplement car elle est un signe favorable pour le maintien et le développement de notre activité. Elle éloigne les risques de chômage et l'avenir est à nouveau ouvert.

Nous avons aussi insisté auprès de nos représentants pour qu'ils prennent conscience de la gravité de la situation et qu'ils ne s'étonnent pas qu'on exige d'eux demain, encore plus que par le passé, le même effort que celui que nous demandons à tous ici sur place dans nos usines et dans nos bureaux. Si par malheur nous devions constater le moindre relâchement, qu'ils sachent bien que l'intérêt général de la Société prime tout et que celui qui n'apporterait pas chaque jour une contribution valable à la construction de notre entreprise se mettrait à l'écart et deviendrait un élément inutile.

Enfin, le plus dur pour cette année 1965 me paraît être derrière nous, mais le reste ne sera pas facile et le succès est fait d'efforts courageux chaque jour renouvelés. Il faut que le nom de STEINHEIL devienne en France et dans le marché commun synonyme de nouveauté, de qualité, que nous produisons mieux et moins cher. Alors notre but sera pleinement atteint, mais est-il besoin de vous le dire, la route est longue et dangereuse qui conduit à ces sommets. Il faut pourtant que nous y arrivions car cette crise grave nous rappelle que la lutte sera dure dans les années prochaines, il faut préparer nos cerveaux et nos forces à tout supporter pour le maintien et le développement du textile dans notre vallée et plus particulièrement à Rothau.

Y. Maignant

## RÉFLEXIONS !

Lorsqu'on veut consacrer quelques moments pour réfléchir comment va le monde, une foule d'idées vous passent par la tête. Et l'on s'amuse à faire un « bulletin de santé ». Comme pour tout bon médecin qui se respecte il est indispensable, pour établir un « diagnostic » valable, de ne pas se baser uniquement sur l'état actuel du malade mais sur ses antécédents, en d'autres termes, sur l'histoire.

Les informations quotidiennes nous apportent à tout moment le bulletin de santé du monde : la guerre, les accidents, les délits, les souffrances de la faim, le racisme, et combien d'autres fléaux encore. Nous réagissons ou non, suivant nos conceptions ou notre indifférence, en fonction de ce qui nous touche ou non, et à l'occasion nous nous insurgons. Nous abandonnons ensuite la partie, prétextant que ces faits du monde ne se situent pas à notre niveau et que nous n'y pouvons rien.

Il nous arrive de juger très sévèrement, sans pitié, et souvent sans connaître les causes, les crises de certains pays, les répressions que nous jugeons partisans et malsaines, etc. . .

C'est excellent de s'intéresser aux affaires du monde, et de son Pays en particulier, c'est même un devoir, c'est faire preuve de civisme.

Mais il existe d'autres activités, qui font partie de la vie (et de la vie du monde pour une part infime sans aucun doute, mais de la vie du monde quand même) et pour lesquelles nous pouvons et nous devons faire quelque chose.

Notre travail, nos activités sociales, nos loisirs, ne prennent-ils pas une part importante dans notre vie et n'ont-ils pas une incidence bonne ou mauvaise dans bien des domaines qui font partie de la vie de la Cité et par conséquent du monde ?

Comme il nous arrive toujours de critiquer, de condamner avec des « œillères » les institutions auxquelles nous appartenons (travail, société, etc. . .), les hommes qui nous entourent, ne pensez-vous pas que nous pourrions consacrer plus de temps à la réflexion.

Le parfait n'existe pas. Notre but est simplement de marcher vers la perfection afin de bâtir une vie plus harmonieuse. Un préalable s'impose : l'objectivité qui nécessite l'information, la réflexion et le rejet de toute idée préconçue.

Il faut aussi se persuader qu'une réforme (des structures, des méthodes, de l'ambiance, etc. . .), réforme durable et raisonnée, ne se fait jamais dans le désordre, la violence, la critique systématique.

Dans toute Société organisée, l'ordre passe par le respect de la hiérarchie. Or, là où nous nous trouvons, pouvons-nous dire que cet impératif est toujours respecté ? L'autorité doit s'affirmer, le partage des responsabilités connu et respecté. Mais l'autorité doit être accompagnée de la compréhension, du sens de l'humain. Un chef peut être exigeant, et avoir en lui l'amour de l'homme, même si apparemment il n'en donne pas l'impression. Une poignée de main et un large sourire d'un chef à l'un de ses subalternes ne coûte rien, mais n'est pas toujours une preuve du respect de l'homme. La démagogie est encore une maladie à la mode.

Ce qui précède signifie-t-il que « l'autorité » est infaillible et que les incompréhensions, les éventuelles brimades à l'égard de subalternes, en bref, tout ce qui ne va pas, doivent être étouffés ?

Certainement pas. Il y a toujours moyen de s'expliquer, de suggérer, d'avoir recours. Il y a toujours à quelque échelon que ce soit un homme pour écouter et décider.

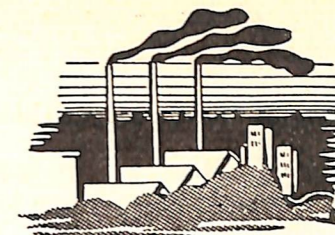
L'ambiance que nous connaissons, que nous organisons, n'est-elle pas souvent maladroite, injuste, irrespirable ? Les conflits entre voisins, compagnons de travail, les querelles entre élus, la jalousie envers ceux qui entreprennent et réussissent, la risée à l'égard de ceux qui « s'enfoncent dans la vie » : n'est-ce pas là monnaie courante.

Comment nous étonner alors de la vie du monde actuel ?

Il faut penser aux fléaux du Monde !

Mais il ne faut pas ignorer ce qui, dans notre vie les engendre. . .

## NOUVELLES...

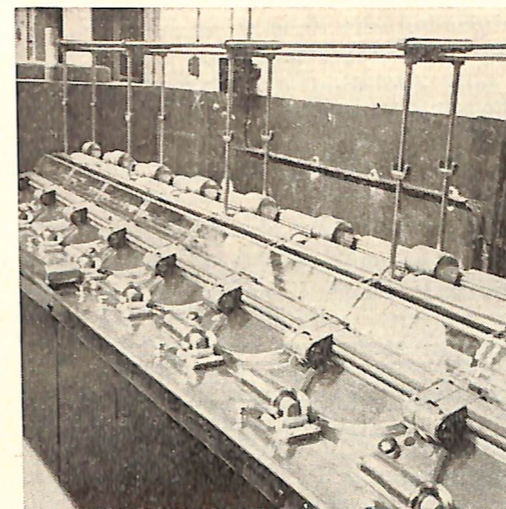


### Remerciements

Monsieur Paul NICOLE remercie la Direction, le Comité d'Entreprise et toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de son épouse Madame Antoinette NICOLE.

Madame HAMANN et ses enfants nous prient de remercier le Club des Jeunes et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Monsieur Willy HAMANN.

### Filature de la Renardière



Comme il en a été dans tous les services de la Société, la Filature a souffert de l'absentéisme provoqué par un hiver qui, s'il ne fut pas rigoureux, n'en a pas moins été long et humide.

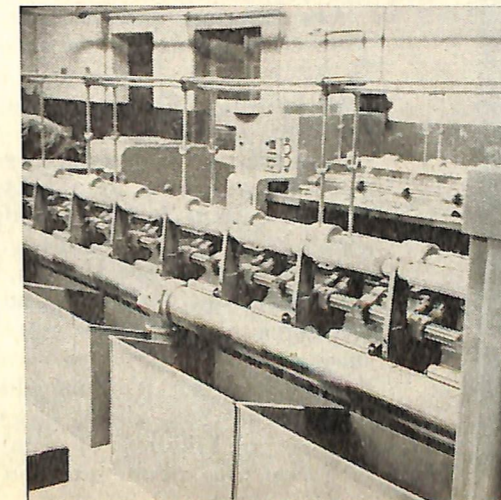
Après la réfection des sols et la mise en place des cardes à grande production, nous arrivons au stade d'implantation intermédiaire très important :

*La préparation de peignage et le peignage*

Ce matériel - RIETER - d'un type tout à fait moderne de par sa présentation, ses qualités techniques (production et sécurité) et la qualité du produit sortant, va nous permettre d'améliorer nos filés peignés qui avaient depuis un certain temps disparu de notre fabrication.

Deux monteurs sont actuellement au travail. Dès la mise en marche de ces merveilleuses machines, nous vous révélerons dans le prochain « Contacts » les détails techniques fort importants de ce nouveau matériel.

En fabrication, nous avons été dans l'obligation de grossir le numéro moyen, ce qui n'a pas enchanté le personnel, et nous le comprenons bien. Il faut cependant reconnaître que ce sont les circonstances économiques qui sont à l'origine de ces changements de fabrication, lesquelles nous ont quand même permis de maintenir un horaire relativement convenable alors qu'il n'en a pas été de même pour d'autres firmes. Nous pensons d'ailleurs revenir prochainement à une fabrication normale.



## Réception des Ecrus

Un service où le calme règne — en ce moment du moins — c'est bien le nôtre. Mises à part deux opérations d'envergure, il n'y a eu aucun fait saillant.

La première opération dite « d'espace vital » est celle si pacifique... Après le « grand rusch » des mois d'été 1964, le service est un peu au ralenti et nous pouvons faire mouvement des placets

avec plus d'aisance. Mais nous ne souhaitons que reprendre l'activité d'autrefois, ce qui signifierait une marche satisfaisante des affaires.

Si nous n'y avions pas pris garde, des milliers de pièces auraient pu être endommagées par suite de la fonte des neiges. Mais les noues ont été dégagées en un temps record.

R. Harbourg

## Impression

Il semble que la période de crise qui durant ces derniers mois s'était fait sentir, n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir déjà oublié.

En effet, le rythme a repris. D'autre part, nous avons encore dû « jongler » en raison de la préparation de la collection dont l'importance n'échappe à aucun membre du personnel de la Manutention.

Cette collection « Eté » n'a rien à envier à ses années si l'on en croit les premières réactions. Volumineuse, va-

riée, nul doute que Steinheil remportera encore son petit succès sur le marché.

Il ne fait aucun doute que notre atelier est devenu insuffisant. On murmure actuellement que des transformations et implantations seraient prévues prochainement.

Nous ne pourrions que nous réjouir d'une telle évolution qui s'ajouterait au palmarès « Steinheil ».

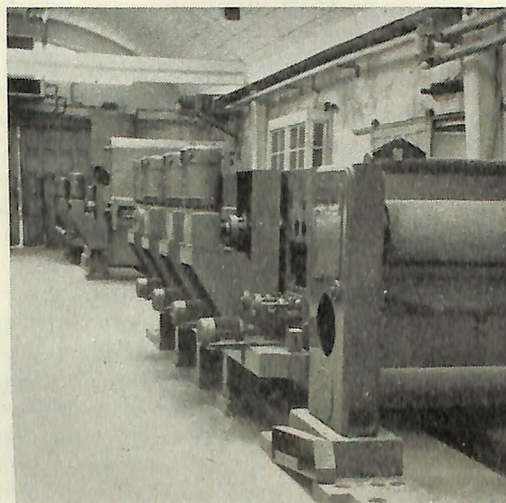
René Scheidecker

## Manutention

Dans l'un des articles précédents, nous évoquions les souvenirs de vacances et pour les oublier nous parlions de projets futurs, de nouvelle salle, de nouvelles machines, et de perspectives d'un nouveau blanchiment. Et déjà les vacances prochaines ne sont plus qu'à quelques semaines.

Les semaines seraient-elles devenues plus courtes ? Les mois s'écouleraient-ils plus vite ? Nos soucis quotidiens nous font-ils oublier le rythme lent des horloges de nos aïeux ? Les trimestres de nos temps d'écoliers nous semblaient pourtant tellement longs ! Et les voilà qui se mettent à défiler, défiler, défiler !!!

Pendant ce temps le plan d'investissement de nos ateliers en arrive à ses dernières phases. Dans notre nouvelle mise en service après les vacances, une rame à apprêter n'attend plus que les électriciens. Son allure élégante nous est devenue familière et sa mise en service n'est plus qu'une question de jours.



## Manutention (suite)

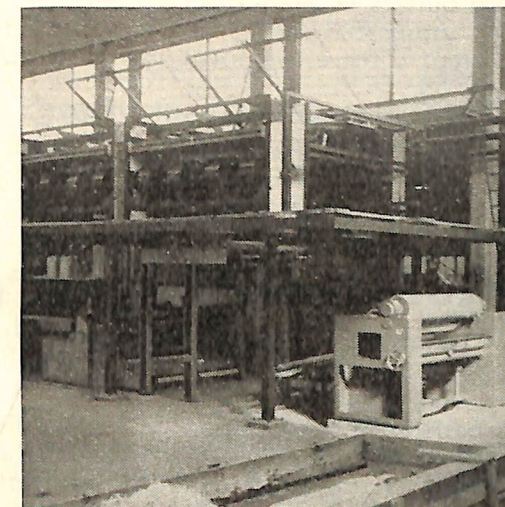
Mais, depuis quelques semaines, nos marqueurs et nos couturières, habitués à travailler dans leur vaste atelier, ont vu d'un mauvais oeil un voisin envahissant leur rogner mètre par mètre l'extrémité de leur local. L'emplacement du camion amenant les écrus est maintenant occupé par une partie du nouveau blanchiment. Nos maçons nous ont fait en échange un coquet garage pour l'entrée des écrus. Mais la place se resserre autour des marqueurs et l'on a beau se tourner vers les quatre points cardinaux, tous les horizons sont occupés, il n'y a plus de place pour s'établir plus loin. Reste la solution des anges ! monter à l'étage ! L'avenir éclaircira ce point.

En attendant l'encombrant voisin, le blanchiment, se monte avec toutes les promesses qu'un tel engin peut vous faire lorsqu'il n'est pas encore en service. Les douleurs viendront à la naissance, et nous nous souhaitons que l'enfant soit bien portant et surtout plein de sagesse.

Car, après quelques semaines pénibles, où la corne d'abondance ne brilla pas par une excessive générosité, les commandes attendent leurs livraisons de plus en plus urgentes et nombreuses.

Nous porterons donc toute notre attention et nos soins les plus vigilants à utiliser au mieux l'imposant parc de machines qui nous est confié, pour que STEINHEIL reste ce qu'il fut toujours et devienne plus que jamais : le parfait spécialiste de la lingerie et de doublure.

Antoine Henlé



## Pliage

Afin que chacun et chacune prennent connaissance et conscience de l'importance des défauts passés inaperçus au pliage et faisant l'objet d'une réclamation de la part du client, nous avons été dotés d'un grand tableau où l'on expose des tirelles de tissu comportant soit taches, défauts de manutention divers ou défauts de tissage. Nous espérons que cette initiative aura un bon résultat.

D'autre part, en prévision d'une panne éventuelle de longue durée de l'ascenseur qui ravitaille et évacue la mar-

chandise vers l'expédition, une glissière a été installée entre les deux services de façon à ne pas immobiliser durant des heures entières la marchandise au pliage, et, de ce fait, stopper l'activité de l'expédition.

Avec la participation de l'échantillonnage, expédition et pliage, il a été offert à notre camarade de travail Mme ROSE Madeleine, un magnifique fauteuil qui, nous le lui souhaitons, lui aidera à trouver un long repos bien mérité après avoir accompli 45 années dans nos services.

## Atelier Central

Le travail suit son cours et ce trimestre encore, les modifications ont été nombreuses, surtout en Filature et en Manutention. Le Peignage a bénéficié d'une réfection de son sol, mécanos et électriciens installent des machines. Les Cardes, elles aussi, ont eu besoin de nos services pour leur modernisation. La Manutention s'est vue dotée elle aussi d'un nouveau matériel de

séchage et de polymérisation. Matériel moderne s'il en est, mais aussi toujours plus compliqué et qui demande beaucoup de soins au montage pour réduire au minimum les risques de panne. Nous en avons parfaitement conscience! Pour terminer l'Atelier souhaite à Monsieur Biraud, qui a subi une intervention chirurgicale, une bonne et parfaite guérison.

Hubert Holveck

### DÉPART EN RETRAITE

Monsieur **Armand HOUGNON**, né le 8-3-1912 est en invalidité depuis le 31-12-1964, Monsieur HOUGNON était entré dans les Etablissements comme employé de bureau le 19-4-1927.

Le 5-2-1965, Monsieur **Charles TROTZIER**, né le 30-6-1902 a quitté la Teinturerie où il était entré comme apprêteur le 11-1-1937.

Agé de 67 ans, Monsieur **Edouard SECKINGER**, contremaître, vient de prendre sa retraite. Entré au Tissage de La Claquette le 2-11-1949, il nous a quittés le 31-3-1965.

Après 32 années de service, Madame **Lucie FONCK**, née le 28-4-1915, vient d'entrer en invalidité et quitte le Tissage de La Claquette le 12-4-1965.

Monsieur **Constant SCHNEIDER**, né le 1-6-1899 était entré dans les Etablissements le 6-12-1956. Il a cessé son travail de portier à la Teinturerie le 30-4-1965.

« Contacts » leur souhaite de jouir longtemps encore d'un repos bien mérité.

### NOUVELLES DE NOS MILITAIRES

**Bernard FASSNACHT** a quitté l'Impression fin février pour le Génie de l'Air à Toul.

Lors de sa première permission, pourtant très courte, Bernard a tenu à assister à la répétition de la chorale « A Cœur Joie » à laquelle il appartient. Il espère également pouvoir bénéficier d'une permission pour l'inauguration du Foyer d'Amitié Internationale, dont il est un des administrateurs.

Depuis Entzheim **Gilbert GROSHENS** continue à pouvoir venir très souvent en permission. En ce moment son emploi du temps est bien rempli par la préparation d'un concours photographique, photos prises par avion, travail qui le passionne. Il salue cordialement ses camarades militaires et le personnel de l'Impression et de l'Atelier Central.

Toujours beaucoup de travail à l'armée pour **Alain HUMBERT**, ce qui ne lui déplaît pas. Beaucoup de manœuvres aussi, après Mourmelon et Colmar ce sera Epinal, et les grandes manœuvres d'Alsace, auxquelles participera toute son unité, ne vont pas tarder.

Un grand bonjour à toutes ses connaissances.

Excellentes nouvelles de **Francis ZAEPFEL** qui vient d'être nommé Brigadier et responsable du Foyer, travail très intéressant mais qui ne lui laisse pas beaucoup de temps libre.

Francis a accueilli avec beaucoup de plaisir les amis de la Chorale « A Cœur Joie » qui, faisant partie d'un rassemblement à Haguenau, sont venus lui rendre une petite visite.

Nous avons appris qu'**Arsène MAIRE** est maintenant infirmier à l'hôpital Lyautey à Strasbourg, ce qui le change beaucoup de son ancien travail. Encore un « veinard » que ses amis auront très souvent la chance de voir dans la vallée de la Bruche.

## félicitons... félicitons... félicitons...

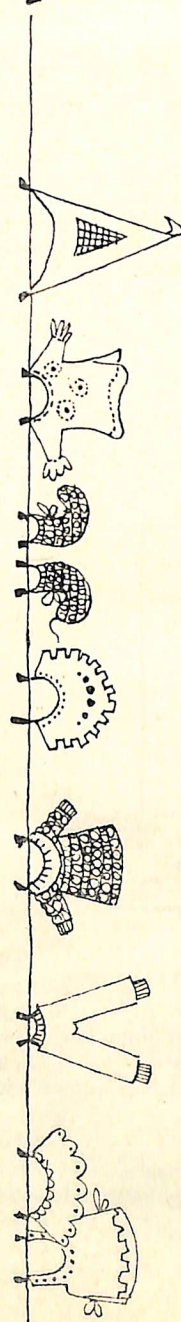


### Mariages

Annie EICHERT et Robert LOEBER	— Renardière —	20-2-1965
Raymonde MANGIN et René NICOLE	— Tissage du Martinet —	27-2-1965
Evelyne MALAISE et Georges KASTLER.	— Teinturerie —	24-4-1965

### Naissances

Marie-Hélène TRAUSCH, née le 16-1-1965	— Impression —
Serge RODRIDE, né le 4-2-1965	— Tissage La Claquette —
Thierry GEORGE, né le 8-2-1965	— Tissage La Claquette —
Renaud KOENIGUER, né le 19-2-1965	— Renardière —
Rachel ZIGLIO, née le 20-2-1965	— Teinturerie —
Elisabeth BERNARD, née le 22-2-1965	— Teinturerie —
Patricia HALBITRE, née le 1-3-1965	— Renardière —
Sylvie BOHY, née le 4-3-1965	— Renardière —
Catherine FERRY, née le 6-3-1965	— Teinturerie —
Nadine VALENTIN, née le 14-3-1965	— Pliage —
Nathalie VALENTIN, née le 20-3-1965	— Pliage —
Sylvie CLAULIN, née le 2-4-1965	— Teinturerie —
Véronique FLUCK, née le 8-4-1965	— Bureau Central —
Dominique KIENNEMANN, née le 9-4-1965	— Renardière —
Sabine BLANC, née le 11-4-1965	— Teinturerie —
Eric DEMANGE, née le 18-4-1965	— Réception des Ecrus —
Michel CONEDERA, né le 21-4-1965	— Expédition —
Marie-Louise HALVICK, née le 26-4-1965	— Echantillonnage —



## Les asphyxies a l'oxyde de Carbone (suite)

### FORME CHRONIQUE -

Il s'agit dans ce cas non d'inhalations accidentelles importantes du toxique, mais d'une exposition journalière à des émanations minimales. Le sujet est placé dans une ambiance oxycarbonique continue.

Parmi les travailleurs exposés nous citerons :

- Les ouvriers affectés à la surveillance des gazogènes - soudeurs ou piqueurs de feu,
- Les chauffeurs de chaudières, de calorifères,
- Les ouvriers de fonderie,
- Les soudeurs au chalumeau oxyacétylénique,
- Les surveillants des bancs d'essai de moteurs à explosion,
- Les garagistes,

Les symptômes de cette forme chronique sont les suivants :

- Fatigue générale,
- Maux de tête,
- Vertiges.

Par ailleurs, la teneur du sang en oxyde de carbone est augmentée. Mais le diagnostic est souvent difficile et il repose surtout sur la connaissance par le médecin des postes de travail.

### TRAITEMENT

#### 1) INTOXICATIONS AIGUES -

Le petit tableau ci-dessous vous montrera quelle est la conduite à tenir en présence d'une intoxication oxycarbonée en fonction de la gravité de l'atteinte.

Cœur	Respiration	Connaissance	Traitement
1) + Bat	+ respire	— (coma)	Inhalations d'oxygène
2) + Bat	— ne respire plus	— coma	Respiration artificielle
3) — ne bat plus	— ne respire plus	— coma	Massage cardiaque externe Respiration artificielle

- Dans le premier cas, les inhalations d'oxygène pur sont recommandées le mélange carbogène est inutile et dangereux.
- Dans le deuxième cas, deux méthodes de respiration artificielle sont indiquées, soit la méthode Nilsen, soit la méthode du bouche à bouche.
- Dans le troisième cas, le massage cardiaque externe doit être commencé dans les minutes mêmes qui suivent l'arrêt du cœur, il est utile de le combiner avec une réanimation respiratoire orale (bouche à bouche). Ces deux méthodes associées peuvent donner d'excellents résultats mais elles nécessitent une technique que seuls des secouristes habilités connaissent bien. Il est donc indispensable de former le plus possible de ces secouristes.

#### 2) INTOXICATIONS CHRONIQUES -

Le traitement consiste en inhalations d'oxygène une demi-heure par heure, au bout de quelques jours les troubles disparaissent complètement.

Dr Jacquel

pour vous, une chronique du plus haut intérêt

# L'Assurance

## MAIS, QUI DOIT S'ASSURER ? QUAND ET COMMENT FAUT-IL S'ASSURER ?

« L'Assurance a de nombreux visages et de nombreux usages. Dans votre vie privée, dans votre vie professionnelle, vos loisirs, vos activités les plus originales, vous la rencontrez ».

Elle s'appelle de noms multiples. Elle oblige à souscrire diverses polices d'assurance qui comportent des conditions générales et particulières, des restrictions pouvant être couvertes par des clauses supplémentaires ou complétées par des avenants, avec paiement de primes et de surprimes... Tout ceci est infiniment compliqué et décourageant. Alors on ne s'assure pas. Un jour.

Notre intention est donc de vous faciliter la tâche en vous présentant, en un raccourci aussi clair que possible, les deux ou trois contrats d'assurance que tout chef de famille (ou particulier) devrait souscrire pour n'avoir rien de grave à se reprocher en matière de prévoyance.

Pour permettre de mieux comprendre le choix qui a été fait à votre intention, il faut rappeler brièvement que les assurances sont :

- obligatoires de droit : responsabilité civile des usagers de véhicules à moteur... de fait : assurances scolaires, ou de la Maison (pour les locataires).
- indispensables : responsabilité civile et familiale, incendie...
- facultative : vols, sports dangereux...

Ce petit guide, composé à votre intention, a pour but de vous aider :

- \* à voir plus clair dans ce labyrinthe qui s'appelle l'Assurance (quelques milliers de polices-types !).
- \* à prendre mieux conscience de vos responsabilités de particulier et, surtout de chef de famille en face des risques que comporte la vie quotidienne, surtout dans les grandes cités.
- \* à ne pas sous-estimer ce qui est indispensable en matière d'assurance, sous prétexte que ce n'est pas obligatoire.
- \* à mieux comprendre les problèmes d'assurance quand vous exposerez votre cas particulier aux agents compétents pour vous faire établir vos projets de contrats et vos polices d'assurance.

Deux ou trois contrats (plus celui de la voiture, si vous en avez une) peuvent vous mettre à l'abri des risques les plus importants et les plus fréquents :

- Un contrat groupant « Responsabilité Civile » + assurances de la Maison.
- Un contrat « Individuelle-Accidents » (avec ou sans contrat « Assurance-Vie »).

### PETIT MEMENTO N° 1

**RISQUE :**  
toute possibilité de dommages.

**CONTRAT :**  
convention pour garantir un risque.

**POLICE :**  
rédaction et signature du contrat. (document à conserver).

**GARANTIE :**  
couverture d'un risque.

**CONDITIONS GÉNÉRALES :**  
imposées à tous les assurés.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES :**  
à la convenance de l'assuré.

**CLAUSES :**  
paragraphe divers de la police.

**AVENANTS :**  
modifications ultérieures de la police.

**PRIME ET SURPRIME :**  
sommes à payer pour les garanties demandées par l'assuré.

**PROPOSITION :**  
demande de projet de contrat.

**RECOURS :**  
réclamations des tiers en cas de dommages.

**PRESCRIPTION :**  
perte définitive des droits ou delà d'un délai fixé.

**RESILIATION :**  
rupture du contrat avant terme.

**GARANTIE FORFAITAIRE :**  
basée sur une somme forfaitaire.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE :**  
organisme autorisé à prendre vos risques en charge et à les couvrir.

**CABINET D'ASSURANCE :**  
intermédiaire entre les compagnies d'assurance et les assurés (agent d'assurance ou courtier d'assurance).

## I - Responsabilité civile du chef de famille (ou du particulier)

### JUSTIFICATION

« Responsabilité civile » signifie que tout individu est PECUNIAIEMENT responsable des dommages causés à autrui par lui-même ou par les personnes dont il doit répondre : femme, enfants mineurs, personnes vivant sous son toit, animaux et objets à son usage.

### AVANTAGES

Ce contrat couvre TOUS LES DOMMAGES MATERIELS ET CORPORELS (1) CAUSES A DES TIERS (2) :

- par le chef de famille (ou le particulier) dans l'exercice de sa VIE PRIVEE,
- par les personnes dont il doit répondre,
- ou par les animaux ou les choses qu'il a sous sa garde.

Il couvre, en particulier, les dommages causés par les enfants.

Car l'assurance scolaire - payée à l'école -

- \* ne couvre pas les enfants non scolarisés
- \* ne couvre pas toujours les dommages causés par l'enfant.
- \* ne couvre pas toujours les dommages causés hors de « l'école et trajet ».

Elle doit donc être complétée par cette assurance de « responsabilité civile » (3)

### POLICE

Il faut faire garantir, dans la police :

- toutes les personnes vivant sous votre toit,
- tous vos préposés (babysitters, aides familiales...) même bénévoles et occasionnels.

faire préciser que vous demandez la garantie de responsabilité PERSONNELLE de vos grands enfants mineurs. (Si les tribunaux retiennent leur SEULE RESPONSABILITE dans un accident, ils auront à dédommager PERSONNELLEMENT les tiers dès qu'ils percevront un salaire).

### CLAUSES

Deux clauses supplémentaires seraient importantes à ajouter :

- \* une clause de garantie pour l'usage des cycles sans moteur.
- \* une clause de garantie « défense-recours » : en cas de responsabilité du « tiers », la Compagnie d'Assurance prendra, alors, à sa charge toutes les démarches et tous les frais.

## II - Incendie, risques de la maison et recours des voisins.

### JUSTIFICATION

Tout individu est civilement (donc pécuniairement) responsable des DOMMAGES MATERIELS causés à des voisins (tiers) par un sinistre (incendie, explosion, eaux) survenu :

- \* dans les parties communes de l'immeuble (s'il est propriétaire),
- \* dans les locaux loués ou occupés (s'il est locataire ou occupant).

### AVANTAGES

Ce contrat COUVRE L'ASSURE :

- CONTRE UN RECOURS exercé contre lui par DES TIERS (propriétaires, voisins) en cas de dommages matériels survenus à la suite d'un sinistre :
  - à l'immeuble (si l'assuré locataire est responsable)
  - aux locaux d'habitation, bien mobiliers et effets des voisins (tiers).
- POUR LA DESTRUCTION partielle ou totale DE SES BIENS GARANTIS : locaux d'habitation, biens mobiliers et effets se trouvant dans ces locaux (ou même « hors domicile » si vous le faites préciser). (4).

### POLICE

Il est indispensable de rappeler que seuls les dommages matériels sont couverts et DANS LA LIMITE DES DOMMAGES SUBIS.

● Pour les BIENS MOBILIERS ET EFFETS, il faut donc faire l'évaluation — aussi large que possible — de vos meubles, installations, vêtements, linge, objets et faire préciser si vous voulez assurer vos objets de valeur à plus de 30% du capital assuré sur le mobilier.

\* Pour les risques de la maison et le recours des voisins (tiers), ce contrat doit être adapté à votre cas particulier :

- si vous êtes propriétaire (5) : en vous assurant sur la valeur de reconstruction « à neuf » de votre immeuble, vous serez

remboursé intégralement de vos frais de reconstruction ou de réparation (si l'immeuble n'est pas hypothéqué) ; et pour « perte des loyers » si vous en percevez et si vous avez cette clause.

- si vous êtes seul locataire : en assurant la valeur de reconstruction « vétusté déduite », vous serez intégralement couvert contre le recours du propriétaire. Faire ajouter une clause « privation de jouissance », au cas où vos locaux seraient temporairement inhabitables.
- si vous êtes locataire partiel ou sous-locataire : le meilleur contrat est celui de la « garantie forfaitaire » (calculé d'après le nombre de pièces occupées). Demander à votre Compagnie de renoncer à l'ancienne « règle proportionnelle ».

### CLAUSES

Vous avez intérêt à faire inclure dans votre police quelques clauses supplémentaires, par exemple contre les « accidents ménagers », les « dommages électriques » et, éventuellement, contre le vol et les dégâts des eaux.

- (1) Les dommages corporels sont fixés sans limitation de somme ; les dommages matériels dans la limite d'une somme fixée par l'assuré.
- (2) Tiers = tous ceux autres que « le chef de famille (ou le particulier) et ceux dont il doit répondre ».
- (3) Vous renseigner auprès de votre Association de Parents d'Elèves.
- (4) Il est évident que ce contrat ne peut couvrir ni les cataclysmes, ni les guerres civiles ou étrangères, ni les sinistres occasionnés volontairement, ni les pertes d'argent ou de titres.
- (5) Les cas de « location-vente » dans les H.L.M. et de « copropriétaire » sont très particuliers.

## III - Individuelle-Accidents (avec ou sans "Assurance-Vie")

### JUSTIFICATION

Tout individu (ou famille) peut :

- avoir par suite d'accident, des frais dépassant ceux qui sont couverts par la Sécurité Sociale (accident « hors du travail » ou du trajet maison-travail),
- en cas de décès accidentel, laisser sa famille dans une situation difficile.

Il a donc intérêt à souscrire une assurance « Individuelle-Accidents » qui protège lui-même et les personnes vivant sous son toit contre les ACCIDENTS de toutes sortes SURVENUS DANS LA VIE PRIVEE DE LA FAMILLE, y compris le décès du chef de famille.

### AVANTAGES

Ce contrat apporte à l'assuré accidenté (et à sa famille, s'il le désire)

- en cas d'« invalidité » : un capital ou une rente, au gré de l'assuré, en plus des pensions de la Sécurité Sociale.
- en cas de « décès » du chef de famille : un capital (ou une rente) à la famille, en plus d'éventuels dommages et intérêts, versés par le responsable de l'accident, s'il y en a un.

### ASSURANCE-VIE

Il ne faut pas confondre le cas « décès » de l'Individuelle-Accidents avec les avantages de l'Assurance-Vie (qui est en fait, elle

aussi, une assurance-décès) et qui doit faire l'objet d'un contrat spécial ; les avantages qu'elle peut procurer à la famille, (en cas de décès aussi bien par maladie que par accident) sont plus importants, mais les primes annuelles sont forcément beaucoup plus élevées.

L'Assurance-Vie « mixte » est une nouvelle formule intéressante (1) qui permet de prendre le contrat pour une durée limitée fixée par l'assuré. S'il n'est pas décédé à cette date, il touche alors un capital-vie ou une rente, au choix.

L'Assurance-Vie peut se prendre « sur deux têtes » : le capital sera versé au premier ou au deuxième décès.

L'assurance « Individuelle-Accidents », ayant une valeur individuelle, le chef de famille doit faire figurer NOMMEMENT dans la police chacune des personnes, vivant sous son toit, qu'il veut assurer.

### CLAUSES

Pour le contrat « vie » vous pouvez demander une clause de « rachat » du contrat, avant son expiration.

Si, propriétaire d'un pavillon, vous remplacez vous-même les tuiles du toit... si bricoleurs, vous maniez des outils mécaniques... il faut le déclarer à votre Compagnie d'Assurance. Si vous voyagez, attention aux limites territoriales...

## IV - Véhicules à moteurs-recours des tiers (légalement obligatoire)

### JUSTIFICATION

Tout individu, utilisateur d'un véhicule terrestre à moteur (avec ou sans remorque ou semi-remorque) est civilement (donc pécuniairement) responsable des DOMMAGES MATERIELS ET CORPORELS CAUSES A DES TIERS par l'utilisation de son véhicule.

### AVANTAGES

La loi 58.208 du 7-2-58 et son décret d'application du 7-1-59 ont rendu obligatoire, pour les utilisateurs de véhicules à moteur, de souscrire une assurance couvrant les dommages causés aux tiers. Ce contrat est donc le seul moyen d'être en règle avec la loi.

Ne peuvent être considérés comme « tiers » l'assuré, le conducteur, les ascendants, descendants, conjoint du responsable de l'accident s'ils sont ses passagers ; ni ses salariés ou préposés, s'ils sont « en service ». Un autre projet de loi est en cours.

### POLICE

Il faut donc prévoir deux cas distincts dans cette assurance « accidents de véhicules » :

- (1) Le chef de famille, qui veut bien consentir un effort financier, a encore à sa disposition : l'assurance-éducation, la « temporaire », l'assurance « Vie entière », l'assurance-retraite, l'assurance populaire (capital limité à 4.000 F., soit 400.000 anciens francs, par personne assurée ; primes mensuelles faibles).

- 1 - LES TIERS (OBLIGATOIRE) + voiture (facultatif). Vous avez intérêt à prendre l'ENSEMBLE, en utilisant la formule a ou b.
  - l'assurance « aux tiers » : pour les dommages causés aux tiers,
  - l'assurance « tierce-collision » : pour les dommages causés à votre véhicule dans une collision (2).
  - l'assurance « tous risques » : dommages causés aux tiers + à votre voiture + vol + incendie de votre voiture. La prime en est nettement plus élevée.

- 2 - FAMILLE-PASSAGERS : c'est cette seconde partie de la police — si vous la souscrivez — qui garantit les DOMMAGES SUBIS PAR VOUS-MEME — OU VOS PASSAGERS quels qu'ils soient — contre N'IMPORTE QUEL ACCIDENT survenu par le fait DE L'UTILISATION DE VOTRE VOITURE. Très intéressant.

### CLAUSES

Si vous demandez la clause de garantie « défense-recours », votre Compagnie d'Assurance prendra à sa charge tous les frais et toutes les démarches pour vous faire indemniser si vous n'êtes pas responsable, ainsi que votre défense devant les tribunaux.

- (2) Mais il faut pouvoir indiquer à la Compagnie d'Assurance le numéro de la voiture adverse.



## COMMENT S'ASSURER ?

VOUS N'AVEZ AUCUNE POLICE D'ASSURANCE (!!!), VOUS N'AVEZ QU'UNE SEULE POLICE D'ASSURANCE (!!), VOS POLICES D'ASSURANCE SONT DEJA ANCIENNES (!) . . . VOUS ETES MAL ASSURE.

### COMMENT Y REMEDIER ?

Nous vous conseillons :

- de RELIRE ATTENTIVEMENT ce petit guide conçu pour vous, de cocher en rouge tout ce qui vous concerne spécialement : famille, propriétaire ou locataire, voitures, clauses spéciales. . .
- de LIRE ensuite VOS POLICES d'assurance ; si vous en avez cette lecture va devenir plus claire, plus intéressante pour vous.
- de COMPARER alors les garanties que vous avez prises avec celles qui vous sont suggérées ici. Vous y trouverez peut-être des LACUNES GRAVES.

Vous réaliserez mieux les risques que vous courez ou que vous faites courir à votre famille. Vous aurez le désir de vous assurer au mieux ou de compléter votre contrat dans de meilleures conditions ; par exemple, avec des contrats groupés ou plus complets (assurance-vie « mixte » . . .). Vous avez donc besoin de renseignements pour votre cas personnel.

### COMMENT SOUSCRIRE UNE POLICE D'ASSURANCE ?

Après avoir pris le maximum de renseignements, les faire transformer par un assureur en une POLICE D'ASSURANCE (rédaction et signature du document qui matérialise le contrat).

Pour ce faire, il existe une formule qui donne plus de garantie : s'adresser DIRECTEMENT (sans attendre la visite à domicile d'un inconnu) :

- soit à une Compagnie d'assurance connue (ou à son agence locale) ; à votre ancienne compagnie si vous en avez été satisfait.
- soit à un assureur de votre quartier, de réputation connue, qui sera votre INTERMEDIARE entre la Compagnie d'assurance et vous-même.

L'assureur vous établira des devis, rédigera votre police, la gèrera, s'occupera des recours des tiers.

### COMMENT PROCEDER EN CAS DE SINISTRE OU DE RECOURS DES TIERS ?

● En cas de SINISTRE, vous devez :

- prévenir aussitôt et par lettre votre Compagnie d'Assurance (délai, 5 jours). Pour le vol, seulement 24 h.
- prévenir aussi votre agent, ou votre courtier dont les conseils à ce moment pourront être précieux.
- indiquer à votre Compagnie le numéro de la police correspondante (et le nom et l'adresse de l'Agence locale où elle aurait été souscrite) (voir petit memento n° 2).
- lui préciser la date, l'heure, le lieu, les circonstances connues, l'importance du sinistre.
- prévenir, en même temps et par lettre, votre propriétaire s'il s'agit d'incendie, explosion, dégâts des eaux.
- faire, dans les 20 jours, un inventaire détaillé des pertes subies. (Pour une voiture, c'est l'expert qui s'en charge).

● En cas de RECOURS DES TIERS toutes polices de responsabilité, même autos), voici quelques conseils :

Si le propriétaire, un voisin, un « tiers » vous adressent des réclamations verbales ou écrites (recours des tiers) :

● NE RIEN DECIDER SEUL : dire que vous consultez votre Compagnie d'Assurance, à qui vous ferez connaître aussitôt ces réclamations et leurs motifs ; prévenir aussi votre agent ou votre courtier d'assurance.

● NE RIEN SIGNER, NE RIEN PAYER aux réclamants. C'est le rôle de votre Compagnie de s'occuper de ces réclamations dont elle examinera le bien-fondé. Il ne faut RIEN FAIRE sans elle. Vous avez donc intérêt à bien choisir votre (ou vos) compagnies (1) et votre cabinet d'assurance. Ils sont vos CONSEILLERS.

(1) Les compagnies d'Assurance-Vie n'étant pas autorisées à couvrir d'autres risques, vous aurez peut-être deux compagnies.

### PETIT MEMENTO N° 2

Il est indispensable de noter sur son carnet de poche (ou bien de remplir cette bande et de la conserver avec soi.

NOM DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
ADRESSE DE LA COMPAGNIE  
NOM DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
ADRESSE DE LA COMPAGNIE  
N° POLICE INCENDIE  
N° POLICE « RESPONSABILITE CIVILE »  
N° POLICE VEHICULES A MOTEUR  
NOM DU CABINET D'ASSURANCE

N° DE TEL. :

N° DE TEL. :

N° POLICE INDIVIDUELLE ACCIDENTS

N° POLICE ASSURANCE-VIE

N° POLICE

N° DE TEL. :

## HYGIÈNE et Sécurité

Comme chaque trimestre, dans le cadre de la prévention et du secours en cas d'accident, Monsieur Busselaire, de la maison SICLI, nous a fait, le 3 mars, un cours sur le sauvetage et la réanimation.

Nous nous bornerons à rappeler les différentes méthodes de réanimation en soulignant que dans chacun des cas il faut agir vite. Dans la première minute après l'accident il y a environ 95% de chance de succès, après quatre minutes il ne reste plus que 50% de chance seulement.

### 1. - METHODE SCHAEFER -

- 1) Ouvrir la bouche de la victime et au besoin la maintenir ouverte par un bouchon placé entre les dents,
- 2) Couché la victime à plat ventre sur le sol ou sur un plan dur,
- 3) Lui tourner la tête de côté,
- 4) Lui étendre les bras en avant ou appuyer sa tête sur un de ses avants-bras fléchi,
- 5) Le sauveteur se met à genoux, assis sur ses propres talons de part et d'autre des cuisses de la victime, les bras allongés, les mains en-dessous des dernières côtes, doigts écartés latéralement, le pouces parallèles à la colonne vertébrale à 2 ou 3 cm de son axe.

#### Expiration -

Le sauveteur se redresse, maintenant ses bras tendus en appuyant sur la victime de façon que les organes abdominaux compriment les poumons.

#### Inspiration -

Eile se produit d'elle-même grâce à l'élasticité du thorax et de l'abdomen, lorsque le sauveteur se redresse en cessant la compression pour reprendre sa position première.

La manœuvre ci-dessus doit se faire au rythme de 14 à 15 fois par minute.

Cette méthode est simple, elle produit aussi un léger massage cardiaque, mais elle n'est pas la plus efficace.

### 2. - METHODE SYLVESTER -

- 1) Ouvrir la bouche de la victime et au besoin la maintenir ouverte par un bouchon placé entre les dents,
- 2) Allonger la victime sur le dos,
- 3) Placer un coussin sous les épaules (ou des vêtements roulés),
- 4) Le sauveteur s'agenouille derrière la tête de la victime et saisit fermement les poignets,
- 5) Replier les avant-bras de l'asphyxié sur la poitrine en se penchant en avant, bras bien tendus et en pesant sur les côtes pour chasser l'air des poumons,
- 6) Le sauveteur se rejette en arrière en écartant largement les bras de l'asphyxié en les tirant en arrière jusqu'à terre pour faire entrer l'air dans la poitrine par dégagement des côtes,
- 7) 15 mouvements par minute.

### 3. - BOUCHE A BOUCHE OU BOUCHE A NEZ -

Nous ne reviendrons pas sur cette méthode qui a fait l'objet d'un article dans le précédent numéro et que beaucoup ont essayé sur le mannequin spécialement conçu à cet effet.

#### SPECIALE DERNIERE -

Nous avons noté avec satisfaction que notre Société a reçu un diplôme pour son action de prévention, ce qui nous a permis d'être classé 9e sur 131 entreprises participantes.

Nous essayerons de faire mieux encore, car c'est possible.

# Ce que vous devez savoir !

## ASSURANCE MALADIE -

**Cures Thermales, remboursement des frais de séjour.** — Le plafond de la participation forfaitaire des caisses primaires de sécurité sociale aux frais de séjour des assurés sociaux et de leurs ayants-droit dans les stations hydrominérales a été fixé, pour 1965, à 190 F (sans changement par rapport à 1964).

**Feuilles de soins non signées.** — L'omission volontaire de la part d'un praticien de signer les feuilles de soins présentées à la Caisse primaire de sécurité sociale par le malade afin de percevoir les prestations d'assurance maladie, ne saurait être opposée à l'assuré qui conserve son droit aux prestations.

## ASSURANCE MATERNITE -

**Examens pré- et post-nataux.** — Quatre examens prénataux, au lieu de trois, devront être désormais subis : le premier et le deuxième dans le courant des 3e et 6e mois (sans changement), le 3e dans les 15 premiers jours du 8e mois (et non plus à la fin de ce mois) et le 4e au cours de la première quinzaine du 9e mois. L'examen post-natal demeure obligatoire dans les huit semaines qui suivent l'accouchement.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL -

**Accident du trajet.** — Un salarié B... est autorisé par son employeur à s'absenter pour se rendre au bureau de la sécurité sociale et effectuer diverses démarches concernant l'un de ses enfants malade. Il se rend à son domicile, à proximité duquel le conduit un camion de l'entreprise. En regagnant à bicyclette à moteur le chantier où il doit reprendre son travail, il est victime d'un accident mortel.

En l'état de telles constatations, le juge du fond peut considérer que, dès lors que l'absence de B... avait été autorisée par son employeur, l'accident survenu sur le trajet normalement suivi par lui, entre son domicile et le lieu de son travail, doit être qualifié d'accident du trajet.

## SUBVENTIONS "VACANCES,,

En 1965, comme pour les années précédentes, le Comité d'Entreprise accordera des subventions aux enfants du Personnel (écoliers - étudiants et apprentis, de moins de 18 ans) participant à des Colonies de Vacances, ou Vacances Familiales.

Les conditions pour pouvoir bénéficier des subventions, sont les suivantes:

### 1) COLONIES DE VACANCES - CAMP DE JEUNESSE - 5 F par jour.

maximum 30 jours pour enfants de moins de 14 ans  
minimum 12 jours  
maximum 21 jours pour enfants de 14 à 18 ans  
minimum 12 jours  
dans un seul établissement, quelle que soit la distance de Rothau.

Les apprentis ou étudiants participant au « Camp de la Bruche », ne bénéficient pas de cette subvention, étant donné que les frais de voyage et de matériel sont à la charge du Comité d'Entreprise.

### 2) VACANCES FAMILIALES -

5,00 F par jour pour les enfants ayant 6 ans en 1965  
2,50 F par jour pour les enfants de moins de 6 ans  
maximum 21 jours pour enfants jusque 18 ans  
minimum 12 jours  
dans une station balnéaire ou climatique, ou dans une localité de moins de 10.000 habitants, située à une distance d'environ 25 km minimum, à vol d'oiseau, du lieu de résidence habituel.  
Pour les villes de plus de 10.000 habitants, la subvention sera seulement de:  
2,50 F par jour pour les enfants ayant 6 ans en 1965  
1,25 F par jour pour les enfants de moins de 6 ans.

## BONS DE VACANCES "Allocations Familiales"

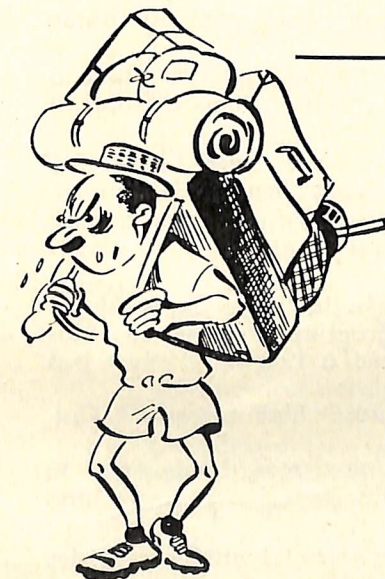
Des bons de vacances sont accordés par la Caisse Départementale d'Allocations familiales aux enfants, étudiants ou apprentis, participant à des Vacances Familiales, Colonies de Vacances ou Camps de Jeunesse, reconnus par le Service départemental de la Jeunesse et des Sports.

### TAUX DES BONS -

- 1) **Vacances Familiales (Accompagnement par père et mère ou l'un d'eux)**  
3,00 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 275 F  
3,75 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 220 F  
4,75 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 200 F
- 2) **Placement Familial chez des parents (non accompagnés p. père ou mère)**  
1,75 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 275 F  
2,25 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 220 F  
2,75 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 200 F
- 3) **Colonies de Vacances**  
3,50 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 275 F  
4,50 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 220 F  
5,00 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 200 F
- 4) **Camps de Jeunesse**  
3,25 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 275 F  
4,25 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 220 F  
4,75 F par jour et par enfant jusqu'au quotient familial de 200 F

Les demandes de bons sont à déposer à la Caisse par l'allocataire au moins **15 jours avant le départ.**

On trouvera les formulaires de « Demande de Bons de Vacances 1965 » au Service Social qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



AVEZ-VOUS PENSÉ A  
VOTRE INSCRIPTION AU

**CAMP V**

Guillestre

"nouvelle formule,,

RELAXE - MONTAGNE - BAINNADES



## LE NOUVEAU CAMP DE LA BRUCHE

Les « anciens » se souviennent du « coup d'essai » que fut le 1er Camp de la Bruche à Guillestre. Ils ont été unanimes à reconnaître la réussite totale de leur séjour.

Pourquoi Guillestre pour le 5ème Camp de la Bruche ? De multiples raisons ont incité les organisateurs à faire une seconde implantation à l'entrée du Queyras.

Certes, le souvenir de Corsavy est encore présent. Mais il est d'autres pays en France qu'il est bon de revoir : c'est le cas de Guillestre qui, en quatre ans, a subi de grandes transformations.

Guillestre est un bourg touristique très fréquenté pendant la saison, au pied de la haute montagne et, ce qui est important, bénéficiant du **climat méditerranéen**.

Il est bon de préciser qu'une nouvelle piscine (3 bassins) est située à 300 mètres du camp et que la « mer des Alpes » (plan d'eau d'Embrun) n'en est qu'à 25 km.

Plusieurs excursions sont prévues, dont une en Italie, avec l'itinéraire suivant : Col de Vars, Col de Larche, Cône, Torino, Susa, Sestrière, Briançon.

Le terrain de camp n'est certes pas pourvu en installations comme celui de Corsavy, mais réunit toutes les conditions pour un fonctionnement excellent.

Pourrait-on à priori essayer de faire ressembler le 5ème Camp de la Bruche à ses aînés ? En aucun cas. Situation géographique, ressources touristiques, climat, campeurs, font que, d'une année à l'autre, il n'est pas possible de faire une « copie conforme ».

Mais alors, que sera le 5ème Camp de la Bruche ? Une surprise ? Oui, une surprise.

Les organisateurs désirent, à la demande des plus âgés, bouleverser la formule des camps précédents, faire une nouvelle expérience, un camp « **relaxe** » et « **révolutionnaire** »...

Ce changement des méthodes impliquera un comportement normal des campeurs, un certain esprit de dignité.

Le 5ème Camp de la Bruche sera une réussite.

En avant pour Guillestre.

J. M.

## COLONIE DE VACANCES

Nous connaissons tous le succès remporté par les colonies de vacances depuis trois ans. Mais les parents se rendent-ils compte de l'aspect bienfaisant du séjour de leurs enfants et l'occasion pour eux de se mettre « au vert » pour un certain temps.

Certes, ce n'est pas sans un petit pincement de cœur que les parents voient partir leurs enfants, mais ils doivent être persuadés que l'opération est bénéfique pour les deux parties.

Pour les parents c'est déjà l'occasion de prendre du repos disions-nous. Mais c'est également le moment d'intimité dont ils ont besoin après une année de travail. Cela doit être aussi une période de réflexion pendant laquelle ils penseront à l'éducation de leurs petits êtres chers. En bref, l'absence des enfants doit donner aux parents des forces nouvelles.

Pour l'enfant qui part en colonie c'est un peu l'aventure. Il y a le dépaysement de l'arrivée, mais qui s'estompe rapidement. Mêlé à des dizaines d'autres enfants, c'est le rôdage des caractères, l'occasion de connaître les autres... et par conséquent, la vie. Oui déjà. La « Colo » est un brassage d'enfants de toutes conditions sociales. Ce facteur est tellement important !

Parents, votre enfant peut apporter aux autres, et recevoir des autres. La portée de cette découverte, et de l'un et de l'autre, est plus conséquente qu'on ne pourrait le croire et vaut souvent le meilleur des « laïus ».

A la colo il y a ceux qui continuent l'éducation familiale, le Directeur et les Moniteurs. Ce sont des gens qui aiment les enfants. Par des stages, ils ont été formés dans ce but. La colo n'est pas une maison de « surveillance », c'est déjà une école de la vie.

Les moniteurs aident les enfants à se forger un caractère en prenant soin de ne pas annihiler leur personnalité. A travers les veillées, les jeux, les repas, la discipline il en ont de multiples occasions.

Un aspect important de la colo, c'est « l'atelier ». Par là entendez le développement de l'esprit créateur, l'orientation du goût. Peinture, photo, bricolage de toutes sortes, autant d'activités qui peuvent dans une certaine mesure éveiller peut-être chez l'enfant le choix d'un métier... ou à défaut d'un violon d'Ingres.

Avoir l'esprit créateur, c'est participer à la Société.

*Parents, puissiez-vous faire en sorte qu'à leur retour vos enfants persévèrent dans ce qu'ils auront appris à la colo.*

E. P.

## SORTIES PIQUE-NIQUE

Comme l'an dernier, des sorties seront organisées à l'intention du Personnel pendant la période des congés.

L'itinéraire sera le suivant : Rothau - Gérardmer - Col des Feignes - La Bresse - Lac des Corbeaux - Cornimont - Ventron (Hermitage) - La Bresse - Col de Grosse Pierre - Gérardmer - Le Valtin - Saint-Dié - Rothau.

C'est un itinéraire touristique par excellence. Très peu d'entre nous connaissent l'Hermitage de Frère Joseph et encore bien moins sans doute le site « sauvage » du lac des Corbeaux, et la route forestière qui va de Retour-nemer à La Bresse par le Col des Feignes.

**Inscriptions :** se conformer à la note de service.

# 30 MAI!

une date à retenir . . .

## LA FÊTE DES MÈRES

La plus belle fête du monde, celle qu'on est sûr de ne jamais oublier, c'est la fête des mères et tous les petits enfants de France songent déjà au cadeau qu'ils vont pouvoir offrir à leur maman.

exclusivement  
réservé  
aux  
enfants



C'est très difficile de choisir un cadeau! On a beau compter et recompter les pièces de sa tirelire, leur total ne correspond jamais au prix de ce qu'on aimerait acheter. Bien sûr, on peut faire appel à papa mais on aimerait pouvoir, tout seul, découvrir quelque chose de merveilleux, d'exceptionnel, quelque chose que maman garderait toujours et dont elle parlerait longtemps.

Ne rêvons pas trop! Le plaisir de maman, n'en doutez pas, est fait de la peine que vous aurez prise, du travail que vous aurez fourni, de l'idée que vous aurez découverte et qui n'est pas fatalement « hors de prix ».

Cherchons un peu. Que vous soyez du genre « fourmi » avec un tirelire bien lourde, ou du genre « cigale » (qui dépense au fur et à mesure ses économies), il y a une solution.

Un bouquet? . . . C'est trop facile. Moi, je vous propose une corbeille à ouvrage. Vous trouverez sûrement au fond d'un placard une vannerie défraîchie (attention, ne prenez rien sans permission). Après l'avoir soigneusement lavée, vous la peindrez à l'or fin (que vous achèterez pour quelques francs en petit pot chez le marchand de couleurs) ou en laque de couleur vive. Bien soigneusement, avec un

petit pinceau vous repeindrez la corbeille qui, d'un seul coup, va devenir somptueuse!

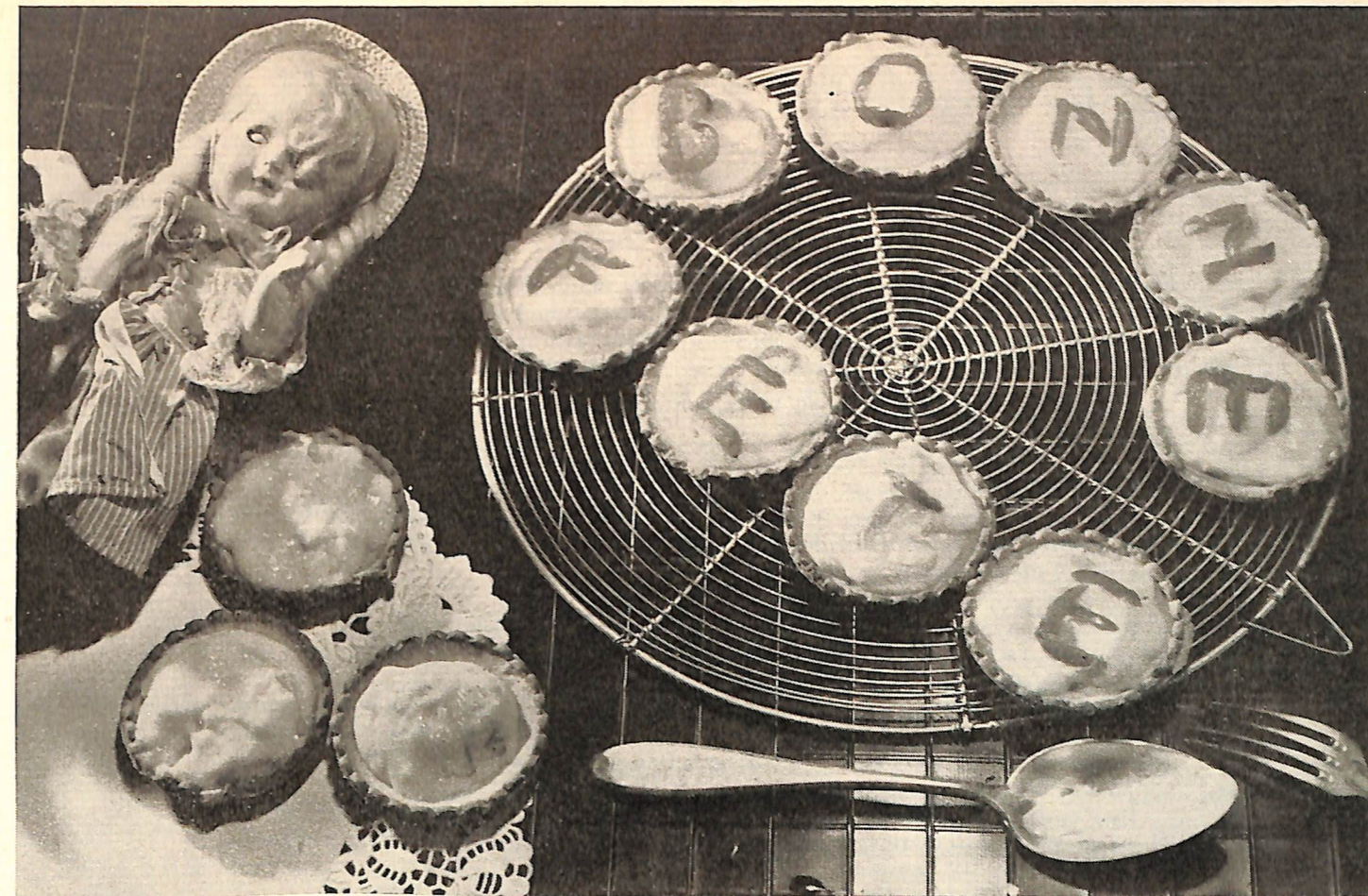
Deuxième opération: doublez-la avec un peu de cretonne que vous francerez légèrement avant de la fixer à l'intérieur.

En attendant que maman n'y range son tricot ou son ouvrage, remplissez-la de bonbons enveloppés de cellophanes multicolores. C'est un très joli cadeau qui ne vous coûtera pas trop cher et qui aura d'autant plus de prix que vous aurez participé à sa fabrication.

D'autres idées? Des petits sacs en cretonne pour y ranger les chaussures, une tasse à déjeuner qui ne servira qu'à maman et que vous aurez remplie de friandises pour la lui offrir. Pour son plateau du matin, un napperon que vous aurez soigneusement ourlé de croquet.

Si elle fume, une timbale porte-cigarettes que vous aurez garnie pour l'amuser, de cigarettes en chocolat. . .

Il va de soi que pour la fête des mères vous mettrez tout en œuvre pour faire plaisir à votre maman. Préparez-lui en cachette un super-petit-déjeuner que vous lui porterez au lit. A midi, mettez le couvert et n'oubliez pas la surprise d'un gâteau de fête que vous aurez exécuté vous-même. Avec des dragées ou de toutes petites boules argentées achetées chez le pâtissier ou le confiseur vous aurez écrit: « Vive Maman! »



CETTE RECETTE EST UNIQUEMENT RÉSERVÉE AUX PETITES FILLES!

### TARTELETTES "BONNE FÊTE"

PRÉPARATION: 30 minutes

PAS DE CUISSON -

POUR 6 PERSONNES:

12 fonds de tartelettes sucrées  
1 sachet d'entremets vanillé  
1/2 litre de lait  
1/2 boîte de débris d'ananas au sirop  
1/2 boîte de cerises (griottes) au sirop

● Ouvrir les deux boîtes de fruits au sirop. Faire égoutter les cerises dans une passoire; couper les tranches d'ananas en petits morceaux et les faire également égoutter, car une trop grande quantité de sirop ramollirait le fond des tartelettes.

● Préparer l'entremets vanillé en suivant exactement le mode d'emploi donné sur le paquet. Verser la crème dans un petit saladier et la laisser refroidir cinq minutes.

● Sortir les fonds de tartelettes de leur boîte. Verser dans le fond de chacune deux cuillerées à café de la crème vanillée. Remplir ensuite les tartelettes de morceaux d'ananas. Remettre enfin de la crème vanillée de manière à bien enrober les morceaux de fruits.

● Cette crème durcit immédiatement dans la tartelette. (Le sachet de crème fournit une quantité de crème trop importante, mais celle-ci servira le lendemain comme dessert).

● Ecrire enfin « Bonne fête » avec les cerises (comme une mosaïque) en plaçant une seule lettre sur chaque tartelette (servir à part les 3 supplémentaires) et les disposer en ordre sur un plat à gâteaux.

## ACTUALITES de Rothau...

Les « municipales » ont eu lieu et n'ont pas manqué d'intérêt dans la vallée. Nous félicitons les élus et réélus membres du Personnel de notre Société et leur souhaitons un fructueux travail au sein de leur municipalité.

★

Avec le printemps ont été célébrées, sous un ciel trop gris, les cérémonies de communion et de confirmation.

Espoir de demain, les jeunes se sont déjà engagés pour une vie joyeuse, de foi, de charité et de justice.

Mais ces jeunes sont encore bien fragiles. Puissent-ils être bien épaulés par ceux qui ont des responsabilités sur le plan social, dans le milieu familial, professionnel et des loisirs.

★

Partout, en France, des cérémonies ont marqué le 20ème anniversaire de la libération des camps d'extermination. Rothau, carrefour historique, n'a pas failli à cette cérémonie.

Maintenant il faut envisager l'avenir et faire en sorte que cela ne se reproduise pas. C'est une tâche qu'a entreprise le Club des Jeunes de Rothau et qui correspond parfaitement aux sens des textes de la plaquette vendue par les déportés, le 25 avril.

Une émission télévisée a rapporté que dès 1934 les camps nazis ont été ouverts pour les Allemands, opposés au régime. Par la suite des millions d'Européens y ont trouvé la mort.

*Pardonne, n'oublie pas...* Ce fut la conclusion de cette émission.

Les jeunes Français doivent apprendre et ne pas oublier. Mais leur mission est aussi de construire la paix !

★

Le ciné-club protestant devrait inciter davantage la population de la haute vallée à participer aux projections et débats qu'il nous apporte.

Nous ne savons pas assez juger les films et nous en sommes trop souvent réduits à être des « esclaves » du cinéma.

Au ciné-club, des spécialistes sont à notre disposition pour évoquer le sens d'un film et orienter la discussion toujours fructueuse.

Dernier film de la saison :

LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS (Hawks)

au foyer protestant :

Rothau, le 26 juin

La Broque, le 27 juin.

★

La commune de Fouday a organisé un festival de musique dans un cadre verdoyant de printemps... mais où le soleil a boudé.

Il n'en reste pas moins que cette rencontre musicale fut une réussite et a prouvé que les sociétés de la vallée ne faisaient pas encore partie des « parents pauvres ».

La Fanfare de La Broque a profité de ce rassemblement pour inaugurer le « nouvel uniforme ». Est-ce la première décision du nouveau président ?

Incontestablement la Fanfare de Rothau a tenu sa place et l'un des morceaux qu'elle a exécutés ne fut-il pas le meilleur ?

Nous nous sommes réjouis de voir le rajeunissement de certaines Fanfares et, dans ce domaine, Fouday doit avoir la palme.

... et d'ailleurs

## Le Foyer d'Amitié Internationale EST UNE REALITE

Le 23 août 1963 une équipe de jeunes entretenait l'opinion au sujet d'une « bombe ». La presse en avait fait mention et l'opinion publique s'interrogeait. Il ne pouvait être question que d'une initiative pacifique...

Les jeunes d'aujourd'hui sont explosifs et il fallait bien qu'ils trouvent un terme approprié à leur initiative osée.

Plus tard, beaucoup plus tard, et pour faire « plus sérieux », ils sont allés trouver des adultes avec lesquels ils ont créé l'association que l'on connaît. Jeunes et moins jeunes, dans le même élan d'enthousiasme, ont alors défini leurs buts et leur mission, ils se sont mis au travail, décidés à atteindre le premier objectif : l'acquisition et la remise en état d'une propriété, par emprunt et subvention ministérielle.

Il est inutile de dire ici combien la lutte a été dure, serrée, et que les variations capricieuses du baromètre n'ont pas manqué. Plusieurs fois les fabricants de la « bombe » ont douté, mais ils se sont obstinés et sont parvenus, au moment où nous mettons sous presse, à mettre au service de la haute vallée un centre culturel et d'échanges internationaux.

Tout d'abord, il y a lieu de reconnaître la patience et la compréhension des propriétaires que nous remercions à travers ces lignes.

Il y a eu aussi des appuis de représentants du Gouvernement, de parlementaires — de différents courants politiques — de hauts fonctionnaires et, bien sûr et surtout, de Monsieur Maurice Herzog, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui a pris l'heureuse décision que nous connaissons.

Le FAI va donc ouvrir ses portes. Il se présente fort majestueusement dans un cadre de verdure assez exceptionnel. Ses locaux sont rutilants — bar, salles de télévision et d'activités, salon (Louis XV) pour audition de disques et lecture, avec la cuisine, composent le rez-de-chaussée. Entre deux étages une salle à plafond vitré sera la salle de jeux.

Aux deux étages d'autres salles d'activités, dortoirs avec douches et sanitaires. Mais il ne faut pas oublier le sous-sol où s'installeront les photographes et ceux qui, par la suite, boudant la cuisine de la maison, voudront confectionner leur repas eux-mêmes. Précisons encore que des ateliers de bricolages seront installés dans les dépendances.

Quelles seront les activités ? Les dirigeants sont à même de répondre à toutes les exigences. Qui dit mieux ?

Il a été affirmé que la maison ne serait pas exclusivement réservée aux jeunes, car certaines activités seront organisées pour l'information des adultes.

Derrière cet aspect optimiste, il y a l'avenir, un avenir moins réjouissant sur le plan financier. On prétend que certains s'en réjouissent... Ce n'est, ni intelligent, ni sérieux. Car, en fait, cette réalisation sera au service de la vallée, elle est unique, elle a droit à l'aide de toutes les collectivités de la haute vallée.

Nier l'utilité de ce Centre et ne pas lui accorder sa confiance dès le départ témoignerait d'un esprit de « clocher », équivaldrait à un acte d'abandon et de refus à vouloir élever le standing moral et intellectuel de la population.

Jean Muller



## AU FOYER D'AMITIÉ INTERNATIONALE UNE VISITE . . . (presque Ministérielle)



Dans la matinée du lundi de Pâques, le Conseil d'Administration du Foyer se réunissait pour accueillir Monsieur Pierre Colin, Chargé de Mission du Ministre du Travail.

Qui est Monsieur Colin ? C'est, bien sûr, un représentant du Ministre du Travail (après avoir été spécialiste des mouvements de jeunesse), mais c'est surtout un ami du Président du Foyer et, en tant que tel, il fut un excellent avocat du F A I auprès des autorités ministérielles. Et le Foyer étant situé dans une vallée industrielle, il est bien normal que le Ministre du Travail s'intéresse à cette réalisation.

Répondant à l'allocution de bienvenue du Président, Monsieur Colin a dit sa surprise de se trouver au cœur même d'une réalisation extrêmement bienfaisante pour la formation humaine et les échanges internationaux.

Il a également mis l'accent sur le fait que le Conseil d'Administration était composé de gens venus de différents milieux idéologiques et sociaux et que l'on pouvait considérer cela comme un « tour de force ». « C'est, a affirmé M. Colin, l'une des meilleures garanties pour l'avenir de ce que vous venez d'engendrer ».

## Chorale "A COEUR JOIE,,

### CE QUI NOUS RESTE A LABOURER AVANT LES VACANCES

*Il est bon de temps à autre de s'arrêter et de faire le point, c'est la minute de vérité. Et cela est nécessaire pour notre Chorale. Nous ne voulons pas être de ceux dont quelqu'un disait " Ils ne savent où ils vont, mais ils y vont quand même ". Les libertés et errements de nos débuts ne nous sont plus permis, car nous n'avons même plus l'excuse du manque d'expérience. La moitié de l'année est déjà bien grignotée, mais il nous appartient néanmoins de prendre au sérieux ces quelques mois qui nous séparent des vacances. Et c'est justement sur ce trimestre que nous avons axé tout notre travail depuis la rentrée. Notre assiduité ne doit pas être à l'image d'un projectile que l'on lance et qui perd de l'altitude au fur et à mesure qu'il s'éloigne.*

*Notre programme avait été approuvé par les choristes, il devenait ainsi l'affaire d'une équipe. Et il serait très regrettable si, par négligence ou indifférence de quelques choristes, nous devions renoncer à chanter à l'inauguration du Foyer, qui coûte tant de peine et qui nous tient tellement à coeur.*

*Quand, il y a quelques années, nous nous sommes groupés pour former une Chorale, une manifestation comme la fête de Noël était notre unique but. Mais à présent notre répertoire doit nous permettre davantage, le contraire serait de notre faute. En nous référant au dernier " Contacts ", nous voyons, sous la plume de Marie Rose, tout le programme qui nous attend encore.*

*Nous comptons également sur l'occasion qui nous est offerte durant le " Rallye " de nous faire connaître en dehors du canton. Et il nous faudra en tout cas quelques chants que nous connaissons très bien pour le " Camp de la Bruche ", car, si dans les Alpes l'Arnaudiès du coin affiche à nouveau la Chorale " A Coeur Joie " du Bas-Rhin dans une fête locale, les pauvres choristes de Rothau devront s'exécuter sous une médiocre direction. . .*

Pierre Hutt

## AU "Sourire de la Bruche"

Nos compagnons du luth sont toujours sur la bonne voie. C'est une société qui, nous l'avons déjà dit, rajeunit et se renforce.

Après avoir apporté leur concours à certaines représentations théâtrales, ils ont rompu avec le public pour mettre au point dans leur « monastère » un nouveau répertoire. Si ce n'était que de les avoir vus faire la haie à la sortie du mariage d'une mandoliniste, nous aurions pu croire qu'ils étaient disparus de la circulation.

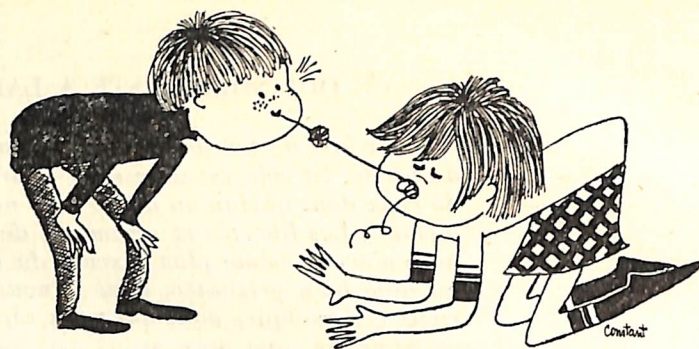
Mais avec le muguet, les mandolinistes ont repris leurs activités, et pour inaugurer leur nouvelle saison, ils ont organisé la sortie annuelle qui fut une réussite et pour laquelle nous reviendrons dans notre prochain numéro.

### UNE NOUVEAUTE

Pour la première fois les mandolinistes de Rothau organisent une fête d'été. Elle aura lieu le 13 juin. C'est un essai tardif, car elle sera privée de plusieurs groupes déjà engagés, mais il faut un début à tout et si, cette année cette fête obtiendra son petit succès, celle de l'an prochain fera beaucoup plus de bruit. . .

Gérard Charlier

## Les jeux du sucre amuseront leurs jeudis !



### LES PETITES SOURIS :

Prenez un gros fil ayant environ deux mètres de long. Attachez au milieu un gros bonbon, un petit four ou un morceau de sucre. Un enfant placé à chaque bout de la ficelle en met l'extrémité dans sa bouche. Le jeu consiste à grignoter la ficelle (sans l'avaler) pour atteindre le plus vite possible la friandise qui est au milieu. Ce jeu se joue à plusieurs. (Pour six enfants, il faudra trois longues ficelles).

### LE SUCRE VOYAGEUR :

A défaut de pince à sucre, voici comment on peut passer du sucre à son voisin. Chaque enfant tient entre ses dents une petite cuiller à café. Sur l'une d'elles, posez un morceau de sucre qui devra faire le tour de l'assistance sans que jamais personne n'y touche avec ses doigts. En s'aidant seulement de la cuiller, chaque enfant devra à tour de rôle saisir le sucre présenté par son voisin de droite et le passer (toujours à l'aide de la cuiller) à son voisin de gauche. Chaque fois que le sucre tombe, un gage !

### ATTRAPE SUCRE :

Basculez une chaise de façon que son dossier soit en l'air, à l'horizontale. Placez un morceau de sucre sur le bout du dossier. Faites agenouiller l'enfant sur les deux pieds de la chaise en le laissant appuyer ses mains là où il veut (sur les pieds, le plateau ou le dossier). Il doit essayer, sans faire basculer son support, d'attraper le sucre entre ses dents.

### LA PINCE A SUCRE :

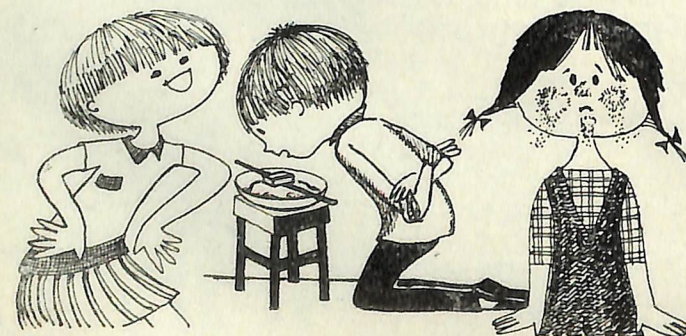
Posez un morceau de sucre sur la table. Le joueur tient dans chaque main, entre le pouce et l'index, l'extrémité d'une allumette. Il doit saisir le morceau de sucre en son milieu, le tenir entre les deux allumettes, le soulever et le transporter à l'autre bout de la table. Essayez vous-même, ce n'est pas aussi facile qu'on croit !

### CACHE-CACHE SUCRE :

Prenez un foulard ou une grosse ficelle. Nouez-le assez lâchement pour qu'une main puisse y passer sans peine. Par deux enfants faites tenir les deux bouts de la boucle au-dessus d'une table. Sur cette table, vous posez un morceau de sucre, une sucette ou un paquet de bonbons. Le jeu consiste pour un troisième enfant, à essayer de s'emparer de la friandise en passant la main dans la boucle. Evidemment, les deux enfants qui tiennent les bouts tirent très vite pour empêcher la main de se glisser dans la boucle et de s'emparer de l'objet. Objet attrapé, objet gagné, même si la main de l'enfant reste prisonnière !

### LA PECHE AU SUCRE :

Posez une assiette pleine de farine sur un tabouret. Sur cette assiette, mettez en équilibre une petite baguette de bois, bien horizontale, sur les deux bords de l'assiette. Sur cette baguette, posez un morceau de sucre ou un bonbon. L'enfant devra s'agenouiller devant le tabouret avec les bras croisés derrière le dos et attraper le sucre entre ses dents sans jamais y mettre les mains. Si le sucre tombe dans la farine, qu'il aille l'y chercher (toujours avec ses dents). Son nez enfariné fera bien rire ses petits camarades !



## Nestor, t'as tort !

- 1) *Quand je veux discuter  
D'un film ou d'la Télé  
Que je veux m'en mêler  
Pour un peu bavarder  
J'entends, tais-toi Nestor  
Tu sais bien que t'as tort.*
- 2) *Bien souvent je la ferme  
Pour mettr' fin à ces termes  
Mais l'on me fait parler  
Pour enfin rétorquer  
Alors, tais-toi Nestor  
Tu sais bien que t'as tort.*
- 3) *Quand j'écoute un' chanson  
Que j'donn' mon opinion  
Il n' faut pas insister  
Ou ça pourrait barder  
Car je sais que Nestor  
Il aura toujours tort.*
- 4) *Quand j' reçois des amis  
Qui pour moi sont gentils  
J'entam' la discussion  
Mais soudain sans raison  
J'entends, tais-toi Nestor  
Tu sais bien que t'as tort.*
- 5) *D'entendre ce refrain  
Ça me donne le chagrin  
Je voudrais quelques fois  
Etre loin d'ici bas  
Mais je sais que Nestor  
Dans ce cas, il a tort.*
- 6) *Alors je m'habitue  
A c' couplet continu  
Et au moment d' parler  
J' sais qu'il faut la fermer  
Car je sais que Nestor  
Dans tous les cas, a tort.  
Pierre Mercier*

A la foire un curieux va voir le nain dans sa roulotte. Il frappe et se trouve en présence d'un géant :  
— « Excusez-moi ! où est le nain ?  
— C'est moi, répond le colosse, mais entre chaque représentation, je me détends ! »

L'histoire qu'on raconte chez les yé-yé :  
— « Il paraît que la nouvelle idole a appris à chanter par correspondance !  
— Alors, il y a des lettres qui ont dû s'égarer ! »

Deux amies devisent.  
— Tu ne te laves donc jamais ?  
— Comment moi, mais je prends un bain tous les matins !  
— Alors change l'eau.

Deux pickpockets bavardent dans un bar :  
— Pourquoi veux-tu voler une revue de mode masculine, demande l'un.  
— Pour savoir où l'on mettra les poches cet hiver.

— « Accusé, vous êtes condamné à 200 F d'amende pour injures envers un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Avez-vous quelque chose à ajouter ?  
— Oui, répond l'inculpé, mais à ce tarif, je n'ose pas ».

Un conférencier parle depuis trois heures.  
Une dame l'interrompt : « Excusez-moi, mais ce que vous portez au poignet, c'est une montre ou un calendrier ? »

Le directeur d'une agence matrimoniale à un client :  
— C'est un parti inespéré pour vous ! Cette demoiselle possède une très grosse fortune en terres.  
— Et ses parents ?  
— En terre aussi ! »

— « Pourquoi les avocats portent-ils des robes ?  
— Pour pouvoir mentir aussi bien que les femmes ! »

Une ravissante créature pénètre dans une agence de mannequins, s'approche du bureau de réception et déclare :  
— Je cherche un emploi.  
Sans même la regarder, l'employé fort blasé, ouvre le tiroir de sa table, en sort un minuscule maillot de bain en tissu élastique et le tend à la jeune personne en lui disant : « Remplissez-moi ça ».

## UNE SOIRÉE AVEC LES "GRAPHIC'S"

Dimanche soir la paroisse protestante de Rothau nous convia à un récital donné par les « GRAPHIC'S ». J'avoue avoir ignoré jusqu'à l'existence de cette formation et, d'après les réactions de la salle, j'avais l'impression d'être le seul dans ce cas.

Soirée organisée au profit de travaux à effectuer par la paroisse. La salle était presque complète et très réceptive, prodigue en applaudissements et encouragements : spectateurs très jeunes.

Avant tout il convient de saluer le courage de cette jeune formation, à eux seuls ils assurent le programme de la soirée. L'animateur « Henri Marc » est à citer en premier lieu, tantôt pianiste, tantôt guitariste, chanteur, il se dépense sans compter. Il a su grouper autour de lui quelques jeunes qui le secondent dans le même esprit et la même verve. « La sœur » y apportant une note plus poétique. Leur programme, œuvres presque uniquement dues, pour les paroles et la musique, à la plume d'« Henri Marc », est très varié. A travers leur répertoire on reconnaît les influences les plus diverses, soit le négro ou le folklore, le jazz au maint chansonnier actuel, mais il reste toujours quelque chose de personnel. Déjà une partie de leur répertoire commence à devenir populaire dans le « Ban-de-la-Roche », l'annonce de certains titres étant accueilli avec satisfaction.

« LES GRAPHIC'S » ont composé un programme très varié qui n'est pas monotone. L'accompagnement soutient les chanteurs d'une façon heureuse



et rythmée. Expérience très sympathique que cet ensemble qui ne craint pas les difficultés : ne serait-ce que de chanter sur un accompagnement enregistré. Les jeunes ont vivement encouragé les artistes de cette soirée qui n'étaient autres que leurs camarades. Nous aurions peut-être aimé voir, à côté de Messieurs les Maire, Pasteur et Curé de Rothau, encore davantage d'adultes. . . soirée agréable, soirée réussie.

Il faudrait pourtant que les guides de cette jeune formation soient prudents et ne brûlent pas les étapes. Il ne faudrait pas encore les lancer dans un récital qui dure une soirée entière. J'estime qu'il serait plus sage de ne leur réserver qu'une vingtaine de minutes pendant lesquelles ils choisiraient dans leur répertoire les chansons qui sont au point. Je crois qu'il faudrait penser ce point de vue, car de la qualité complète d'un récital dépend l'avenir de ce quator. Et de cette façon nous n'aurons que de ces chansons qui « collent » comme ce « METRO » dans laquelle le chanteur-compositeur était le plus à son aise. Cela lui permettra également d'écrire ses textes et musique tranquillement, sans être pressé par une nécessité d'engagement. Laissons-les travailler tranquillement, sans les bousculer, car d'autres n'ont commencé le récital en soliste que tard dans leur carrière, cela les a consacré et on leur a trouvé du Génie.

Pierre Hutt

## Prière de Voltaire

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse. C'est à Toi, Dieu de tous les Êtres, de tous les Mondes, et de tous les Temps, s'il est permis à de faibles Créatures perdues dans l'Immensité et imperceptibles au reste de l'Univers d'oser te demander quelque chose à Toi qui as tout donné, à Toi dont les décrets sont immuables comme éternels. Daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre Nature. Que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous a point donné un cœur pour nous haïr et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre la couleur de nos visages, entre tous langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux et si égales devant Toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution... Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! Qu'ils aient en horreur la Tyrannie exercée sur les âmes. Comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la Paix et employons l'instant de notre existence à bénir également, en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, la Bonté qui nous a donné cet instant.



## AU MENU DE L'AUTOMOBILISTE :

## LE THÉ

Vous allez bientôt retrouver votre voiture pour de joyeux et fréquents week-end.

Bien qu'il soit pénible de commencer un article par de sombres statistiques, nous croyons utile de vous rappeler ce que vous savez déjà : c'est l'été que vous courez, sur les routes, le maximum de danger.

Ne vous dites pas : les accidents, c'est pour les autres. Tous ceux qui en sont morts ou en sont restés estropiés, étaient partis joyeux et insoucians pour de belles vacances.

Voici les causes les plus fréquentes d'accidents : la somnolence, les fautes d'inattention dues à la fatigue, un malaise soudain provoqué parfois par le jeûne ou au contraire par un repas trop copieux, l'abus de l'alcool, etc. Toutes dues à l'état déficient du conducteur.

De quoi réfléchir, n'est-ce pas ?

Abstenez-vous donc de prendre le volant si vous êtes très fatigué. Rien n'est plus dangereux pour vous, comme pour ceux que vous transportez... ou que vous croisez même, que de conduire dans un état de grande tension nerveuse.

## LE THE, BOISSON DES RALLYES

Ensuite, imitez les habitués de la route, les coureurs et les amateurs de rallyes, qui doivent garder l'esprit clair de longues heures d'affilée sans rien perdre de leurs réflexes et de leur «punch».

Ils ont été unanimes : sur la route, il faut boire du thé. C'est leur boisson préférée parce que plus désaltérante que n'importe quelle autre et seule capable de donner l'indispensable «coup de fouet», sans rendre nerveux.

La plupart des équipages emportent donc un ou plusieurs thermos de thé bien brûlant, qu'ils dégustent en cours de route, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, et renouvellent à chaque étape.

Le thé tonifie et n'excite pas, à l'encontre de certaines autres boissons. En cette saison où vous rencontrerez bon nombre de chauffeurs d'occasion, il est très important que vous puissiez conserver le contrôle absolu de vos nerfs ? Le thé peut vous y aider.

## A PROSCRIRE : L'ALCOOL

Même si cela vous coûte, prenez, avant de partir, la résolution de ne pas boire une goutte d'alcool lorsque vous devez conduire.

Des médecins ayant étudié sur divers sujets les effets de l'alcool ont constaté qu'il avait une importante répercussion sur les réflexes.

Selon eux, 0,3 g pour 1.000 g d'alcool dans le sang fausse déjà les réflexes et 0,5 g pour 1.000 g constitue un pourcentage dangereux pour la conduite.

A tout hasard, nous vous signalons qu'un demi-litre de vin seulement donne ce pourcentage.

## MANGER SOUVENT ET PEU A LA FOIS

Pour un long parcours surtout, profitez des heures creuses, lorsque le bon Français dort, ou lorsqu'il mange. Roulez donc de préférence le matin très tôt, entre midi et 15 heures et le soir, pendant que les affamés se seront déjà mis à table. Les routes seront alors désertes. Votre moyenne y gagnera. Votre sécurité aussi.

— Mais alors, quand mangerons-nous, allez-vous nous demander ?

Le soir, tard, une fois le dernier kilomètre achevé, rien ne vous empêchera alors, si vous vous en sentez le courage, de vous attabler devant un «vrai» repas qui vous fera oublier la vie un peu ascétique que nous allons vous prêcher.

Mais dans la journée, évitez à tout prix les repas lourds. Le bon repas, le relais gastronomique, voilà les ennemis de « la moyenne » et les principaux responsables de la majorité des accidents. Dites-vous bien que la gastronomie est une chose, et que faire de la route en est une autre.

Ne pas trop manger ne veut pas dire tomber dans l'excès contraire. Pas question de vous condamner au jeûne. Cette attitude serait également dangereuse. Pour gagner du temps, trop de conducteurs décident de voyager d'une seule traite et ce jeûne est incompatible avec l'effort qu'ils doivent fournir. Au bout de trois heures de conduite, il est tout à fait normal que l'automobiliste se sente un creux à l'estomac. C'est en quelque sorte la sonnette d'alarme de l'organisme qui réclame un complément de calories.

Vous y répondrez avec quelques gorgées de thé bien sucré et grignoterez, si cela vous dit, quelques bonbons, gâteaux secs ou autres, rangés dans la boîte à gants.

Si vous tenez à la vie, à la vôtre et à celle des autres, méditez ces lignes. Et surtout, n'oubliez pas d'emporter un ou plusieurs thermos et de refaire le plein de thé à chaque étape.

## L'ESCRIME

La Fédération Française d'Escrime groupe 315 associations réparties en 19 Liges, dites Ligues Académiques d'escrime et compte 9.325 membres.

A cet effectif il faut ajouter :

environ 1.500 militaires

environ 2.000 étudiants appartenant à l'A.S.S.U. ou à l'U.G.S.E.L.

C'est donc 13.000 escrimeurs qui pratiquent l'escrime en France, principalement dans la région parisienne et celles de Lille, Nancy, Belfort, Lyon, Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux.

L'enseignement est assuré par des Maîtres d'Armes, formés à l'Ecole Militaire d'Abtibes et à l'Institut National des Sports à Vincennes.

La France, étant la seule nation du monde où existent des Ecoles de Maîtres d'Armes, nous avons favorisé le détachement de 40 d'entre eux dans tous les pays du monde, où ils servent le prestige de notre pays.

La Fédération Internationale d'Escrime, qui s'est créée en 1913 avec 9 nations, en compte aujourd'hui 65. Les neuf nations de base appartenaient à l'Europe Occidentale. On disait alors que l'escrime était surtout latine, parce qu'elle était florissante en Italie et en France. Depuis, les Nations de l'Est en particulier, la pratiquent assiduellement, aussi sont-elles devenues de redoutables concurrentes.

L'Escrime n'étant pas encore un sport de base, son enseignement est toléré dans les Lycées et Collèges, où elle n'est pas gratuite. Nous avons, toutefois obtenu qu'elle soit facultative pour l'examen d'entrée aux grandes écoles, c'est ainsi qu'elle a facilité l'heureux classement de nombreux concurrents dans le décompte des points.

L'Escrime, sport individuel, peut être pratiqué toute la vie, il y a de nombreux escrimeurs de 70 ans (à Marseille un escrimeur de 82 ans encore plus que redoutable en compétition) qui sont assidus dans les Salles d'Armes. Elle favorise les réflexes, provoque la station droite, vainc la timidité : elle se recommande également aux filles.

Dans le combat face à face, les tireurs sont obligés d'annoncer les touches qu'ils reçoivent. C'est en effet une obligation parce que celui qui essaye de camoufler ou de nier une touche, devient vite la risée de ses camarades dans la Salle d'Armes.

**Cette formation de loyauté donne à l'escrimeur de la droiture, une des plus belles vertus.**

L'Escrime se pratique commodément, en effet les Salles d'Armes sont d'accès facile. Elles sont le refuge, également de tous ceux des Sports d'Equipe « vieux » à 35 ans, qui trouvent ainsi l'occasion de continuer à faire un sport salubre, dans une ambiance attachante.

CLEMENCEAU, auquel on demandait pourquoi il faisait de l'escrime, répondait « je fais de l'escrime, bien entendu, parce que je me bats en duel, mais aussi parce que la pratique de l'escrime me permet de ne jamais être pris de court, à la tribune par un interlocuteur.

Bien sûr, les escrimeurs modernes ne sont plus appelés à se battre en duel, mais l'Escrime est resté un sport de combat, courtois, qui exige l'intelligence de l'action pour battre l'adversaire, la rapidité des réflexes, en même temps qu'elle est une gymnastique salubre, puisqu'elle favorise la sudation rapide qui appelle le rafraîchissement de la douche proche.

N'oublions pas, sur le plan olympique, que l'escrime française est en tête du Palmarès Olympique, et que nous avons le souci de l'y maintenir.

Enfin, ma dernière pensée :

L'Escrime, jeunes gens, permet à ceux qui la pratiquent de rester droit physiquement et moralement, toute la vie.

Lucien DELIGNY

Président du Comité de Provence d'Escrime Ligue d'Aix-Marseille.

## une école de loyauté !

## SPORTS

## FOOT-BALL

Lorsque paraîtront ces lignes, le championnat de la saison 1964-1965 aura rendu son verdict, qui se traduira pour les supporters, par la place occupée par son équipe favorite au classement final de sa division.

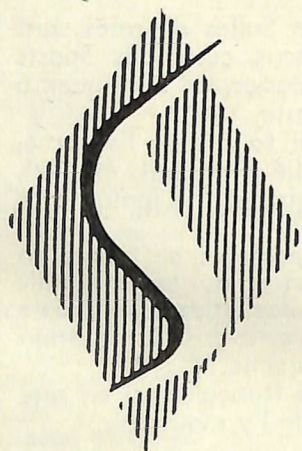
SCHIIRMECK, qui à l'issue des matches aller se trouvait en très bonne position — à trois points seulement du leader — a dû par la suite enregistrer quelques échecs, et en particulier sur son propre terrain face à HAGUENAU. Mais l'objectif visé par les responsables du club, à savoir terminer la saison dans le milieu du tableau, a été atteint, et pour une première année en Promotion d'Honneur, tous les sympathisants de cette formation peuvent se montrer satisfaits du résultat obtenu.

Pour ROTHAU, par contre, ce fut vraiment une saison pénible, ainsi que nous le laissons entrevoir — sans oser toutefois y croire fermement — dans notre dernier numéro. Il est vrai que le départ de dix joueurs à la fin de la saison dernière n'est pas étranger. Il en est même la cause principale à la crise que subit actuellement la section foot-ball qui fut l'une des plus vivantes de la grande famille des S.R. Rothau. Mais comme chaque société sportive a fatalement, un jour ou l'autre, des hauts et des bas et qu'il y a également une solution à toute crise, nous sommes persuadés qu'il ne manque pas de bonnes volontés à ROTHAU et qui ne demandent qu'à s'affirmer pour redonner à l'équipe locale sa juste place qu'elle n'aurait jamais dû perdre d'ailleurs dans la hiérarchie du foot-ball dans la Haute-Vallée de la Bruche.

## BASKET-BALL

Le « cinq » local, terme sportif désignant une équipe de basket-ball qui réglementairement peut présenter huit joueurs, s'applique bien à la formation rothauquoise qui a été appelée à disputer la majeure partie de ses matches de championnat avec effectivement cinq joueurs. Se maintenir en excellence masculine du Bas-Rhin avec un effectif aussi réduit est tout à l'honneur des protégés de M. JACQUOT. D'ailleurs ce sport de « la balle au panier » attire de plus en plus les spectateurs, comme en témoigne le dernier match de championnat, disputé exceptionnellement un samedi à 17 heures et que les locaux emportèrent de haute lutte face à l'Electricité, un des sérieux prétendants au titre de champion.

André Trotzier



*Nos vœux de bienvenue*

JULE Monique	1-04-1965
MARCHAL Pierrette	1-04-1965
CLAUDE Monique	5-04-1965
BELLEC Monique	5-04-1965
BENOIT Adrien	7-04-1965
BERTUOL Eugénie	12-04-1965
HUBRECHT Marie Rosine	3-05-1965
LEBERT Yolande	3-05-1965
KRANZ Christiane	3-05-1965
MARCHAL Hélène	3-05-1965
LALLEMAND Marcel	3-05-1965
MOREL Roland	3-05-1965
LIEGL Jocelyne	3-05-1965
GERARD Claude	3-05-1965
KIENNEMANN Jeannette	6-05-1965
SIEGLER François	10-05-1965
SPONNE Apolline	10-05-1965
CLAUDE Gilbert	10-05-1965
KUBLER François	10-05-1965
FAHRER Marcel	10-05-1965
BAU Marie-Jeanne	12-05-1965
PFUNDT Jacqueline	17-05-1965
HISLER Huguette	17-05-1965
VALENTIN Sylvain	17-05-1965
DI GIUSTO Frieda	19-05-1965
WEBER Marthe	24-05-1965